

Intervention du président Donald Tusk sur les étapes suivant la notification faite par le Royaume-Uni

Bonjour. Tout d'abord, je souhaiterais remercier le Premier ministre Joseph Muscat pour son hospitalité et pour le travail extraordinaire qu'a déjà accompli la présidence maltaise. En des temps tels que ceux que nous vivons, une présidence tournante du Conseil fiable, qui fait preuve de constance et joue son rôle de manière admirable est d'autant plus importante. Donc, une fois encore, Joseph, je vous remercie pour le travail accompli.

Le principal point figurant à notre ordre du jour était bien évidemment le Brexit.

Aujourd'hui, il m'appartient de proposer le projet d'orientations sur le Brexit aux vingt-sept dirigeants de l'UE. Et je dis bien vingt-sept puisque, depuis mercredi, après qu'il a déclenché l'article 50, le Royaume-Uni se trouve de l'autre côté de la table des négociations. Nous avons travaillé très vite parce que, comme vous le savez, le traité ne nous accorde que deux ans pour parvenir à un accord.

Permettez-moi de présenter, dans les grandes lignes, les principaux éléments et principes de ma proposition. Nous considérons que ceux-ci sont fondamentaux et nous nous y tiendrons fermement.

Notre devoir consiste à réduire au maximum l'incertitude et les bouleversements que provoque pour nos citoyens, nos entreprises et les États membres la décision du Royaume-Uni de se retirer de l'UE. Comme je l'ai dit précédemment, il s'agit, en substance, de limiter les dégâts.

Nous devons penser d'abord aux citoyens. En effet, des citoyens originaires de toute l'UE vivent, travaillent et étudient au Royaume-Uni. Tant que ce dernier demeure membre de l'UE, leurs droits sont parfaitement protégés. Mais nous devons régler le statut et la situation qui seront les leurs après le retrait, sur la base de garanties réciproques, exécutoires et non discriminatoires.

Deuxièmement, nous devons éviter, dans l'intérêt de nos entreprises, que ne se crée un vide juridique résultant du fait que, à l'issue du Brexit, le droit de l'UE ne s'appliquera plus au Royaume-Uni.

Troisièmement, il nous faudra aussi nous assurer que le Royaume-Uni honorera tous les engagements qu'il a pris et les obligations qui lui incombent sur le plan financier en tant qu'État membre. Ce n'est que justice à l'égard de tous ceux, individus, communautés, scientifiques, agriculteurs, pour ne citer qu'eux, auxquels nous avons promis et auxquels nous devons, à vingt-huit, cet argent. Je puis vous garantir que l'UE, pour sa part, honorera tous ses engagements.

Quatrièmement, nous chercherons des solutions souples et créatives pour éviter qu'une frontière physique soit érigée entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande. Il est en effet capital de soutenir le processus de paix en Irlande du Nord.

Ces quatre questions font toutes partie de la première phase de nos négociations. Une fois, et une fois seulement que les progrès sur le retrait seront suffisants, nous pourrons aborder le cadre de nos relations futures. Nous n'entamerons pas, comme d'aucuns l'ont suggéré au Royaume-Uni, des discussions parallèles simultanément sur toutes ces questions.

S'agissant, d'ailleurs, de nos relations futures, nous partageons évidemment le souhait du Royaume-Uni d'établir entre lui et nous un partenariat étroit. Instaurer des liens forts, qui vont au-delà du seul volet économique et englobent la coopération en matière de sécurité, reste dans notre intérêt commun.

Permettez-moi de conclure en disant que les discussions qui sont sur le point d'être entamées seront difficiles, complexes et, parfois, conflictuelles. Nous n'y échapperons pas. L'UE à 27 ne suit pas et ne suivra pas une approche punitive. Le Brexit est déjà en lui-même suffisamment punitif. Après être restés unis pendant plus de quarante ans, nous nous devons les uns aux autres de tout faire pour que ce divorce se déroule dans les meilleures conditions possible.

C'est également la raison pour laquelle la Première ministre Theresa May et moi-même sommes convenus de rester en contact étroit et régulier tout au long du processus. Je compte rencontrer Theresa May à Londres avant le Conseil européen d'avril. Je vous remercie.

Press office - General Secretariat of the Council

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUSSELS - Tel.: +32 (0)2 281 6319
press.office@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press